

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE ET STRUCTURE DE LA POPULATION DANS LA RÉGION DE SASSANDRA

PATRICE VIMARD, AGNÈS GUILLAUME ET KOFFI N'GUESSAN

INTRODUCTION : QUELLE CROISSANCE ET QUELLE STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUES À SASSANDRA AUJOURD'HUI ?

La croissance démographique de la sous-préfecture de Sassandra durant les dernières décennies a été importante. Si l'on considère les données des grandes enquêtes menées au niveau national, la population a été multipliée par 7 en 33 ans, entre 1955 (11 552 habitants au recensement administratif) et 1988 (77 519 habitants au recensement général de la population et de l'habitat), avec une croissance similaire pour les parties rurale et urbaine de la sous-préfecture (1).

Mais, bien que cette croissance ait été continue jusqu'en 1988, il est difficile d'en tirer des conclusions quant à l'évolution démographique durant la période la plus récente (1988-1993), compte tenu des bouleversements économiques qui ont caractérisé cette période (crise économique nationale, impact des plans d'ajustement structurel, baisse des prix d'achat au paysan de l'ensemble des produits agricoles...). Aussi s'agit-il pour les chercheurs d'utiliser les données de 1991 et de 1993, ultime période de suivi de l'échantillon de population que nous avons constitué, pour apprécier la croissance démographique de ces dernières années, tout en appréhendant le contenu des différentes structures socio-démographiques sans nul doute profondément marquées par la croissance prolongée des effectifs de population et les multiples transformations économiques.

1. Relevons que cette expansion, remarquable en chiffre absolu, fut cependant moins élevée que pour l'ensemble du Sud-Ouest ivoirien, région à laquelle la sous-préfecture appartient, qui a vu sa population multiplier par 7 en 23 ans seulement (de 1965 à 1988).

Aussi, cet article comprendra-t-il deux parties. La première portera sur une analyse de la croissance démographique et de ses composantes naturelle⁽²⁾ et migratoire. Dans cette partie on soulignera : *a*) les principales caractéristiques de la croissance naturelle, typique du régime démographique d'une population jeune : forte natalité et faible mortalité ; *b*) l'intensité des mouvements migratoires, d'entrée comme de sortie, avec comme résultante un déficit migratoire ; *c*) les différences entre les milieux de résidence mettant en évidence différents types d'évolution démographique, fonction d'un accroissement naturel plus ou moins intense et d'un équilibre migratoire distinct selon les sous-populations.

La seconde partie de l'article comprendra une analyse des principales structures, qui montrera comment la population de la sous-préfecture est profondément marquée par le phénomène de l'immigration mais selon des degrés différents dans les différents espaces de résidence (Sassandra-ville, village, campement, complexe agro-industriel de Bolo). À travers cette grille de lecture, on passera en revue les principales distributions démographiques (par âge et sexe), sociales (par ethnie et origine) et économiques (par secteur d'activité et statut professionnel). Cette analyse mettra notamment en évidence la jeunesse de la population, la prédominance masculine, la diversité sociale et économique dominée cependant par la sphère de l'agriculture villageoise...

L'ensemble de cette analyse permettra de dessiner les traits d'une population composite à fort dynamisme démographique, animée par une mobilité spatiale intense et des activités relativement diverses.

LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE ET SES COMPOSANTES NATURELLE ET MIGRATOIRE

L'analyse présentée ici concerne l'intervalle entre les deux derniers passages de l'enquête soit un intervalle de 2,5 années compris entre mai 1991 et novembre 1993. Avant d'apprécier l'évolution de l'ensemble de l'échantillon et d'examiner les évolutions respectives des différents lieux de résidence, il convient d'indiquer que la constitution de l'échantillon a privilégié une représentativité suffisante de chacun de ces lieux de résidence à une répartition entre ceux-ci conforme à ce qu'elle est dans l'ensemble de la population.

2. On appelle croissance naturelle, ou mouvement naturel, la résultante de la natalité et de la mortalité. Et ce par distinction avec la croissance migratoire (ou solde migratoire), qui résulte des immigrations et des émigrations. La somme de la croissance naturelle et de la croissance migratoire d'une population est la croissance démographique.

Un échantillon marqué globalement par la stagnation démographique

En 1991, l'échantillon comprenait 9 270 résidents ; parmi ceux-ci 6 240 sont toujours résidents en 1993, 2 844 ont émigré et 186 sont décédés entre les deux dates (tableau 1). En 1993, l'échantillon comprend 9 258 résidents : 6 240 qui étaient résidents en 1991, 2 217 qui sont immigrés et 801 qui sont nés depuis 1991.

Le suivi de l'échantillon montre par conséquent un très léger déficit du nombre de résidents sur la période d'observation entre 1993 et 1991 : 9 258 contre 9 270. En terme d'évolution annuelle, ce déficit correspond à une décroissance de 0,05 % par an, soit un taux très faible mais cependant paradoxal si l'on considère que la région de Sassandra était considérée, jusqu'à la fin des années 1980, comme une zone de croissance démographique élevée où la croissance naturelle se conjugait à une forte immigration.

Cette légère décroissance résulte de la conjugaison d'une croissance naturelle relativement importante (2,66 % ⁽³⁾) et d'un déficit migratoire significatif (2,71 %). La croissance naturelle se caractérise par une natalité moyenne (35 pour 1 000) et par une très faible mortalité (8,0 pour 1 000) ⁽⁴⁾, indices caractéristiques d'une population jeune.

Le déficit migratoire est la résultante d'une forte immigration qui ne parvient pas à équilibrer une émigration très élevée (respectivement 96 et 123 pour 1000). En dehors de cette forte intensité des mouvements migratoires, qui n'est pas pour surprendre dans cette zone, l'importance des émigrations est le phénomène marquant qui ressort de ces données. La région de Sassandra n'a pas cessé d'accueillir des immigrés : près du quart (23,9 % exactement) des résidents de 1993 sont immigrés depuis moins de deux ans et demi ; mais elle doit subir aujourd'hui un fort courant d'émigration : ainsi

3. Un taux est un indice statistique qui exprime la fréquence d'un événement (la natalité, la fécondité...) ou l'intensité d'un phénomène (la croissance démographique). Sauf précisions contraires, les différents taux sont exprimés pour une année. Par exemple un taux de croissance naturelle de 2,66 % signifie qu'une population moyenne de 100 personnes s'accroîtra en un an, par différence entre les naissances et les décès, de 2,66 personnes. De même, un taux de natalité de 35 pour 1 000 signifie qu'une population de 1 000 personnes donne naissance à 35 enfants durant une année.
4. Les indices utilisés dans ce texte ne sont pas strictement équivalents aux taux démographiques tels qu'ils sont calculés par les spécialistes, puisque lors de notre observation, nous enregistrons des individus à différentes périodes en fonction de leurs situations présente et passée (né, décédé, immigré, émigré), et non des événements au sens strict. Globalement cette manière de calculer entraîne une certaine sous-estimation des indices dans la mesure où certains événements ne sont pas enregistrés, par exemple lorsqu'un enfant naît et décède entre deux passages. Cependant, ces indices fournissent une estimation relativement satisfaisante des mouvements démographiques et sont comparables entre eux.

Tableau 1. Population et mouvement de population selon le lieu de résidence en 1991 et en 1993

	Sassandra ville	Villages	Campements	Bolo	Ensemble
Résident 1991	1 344	4 213	1 920	1 793	9 270
Résident 1993	1 435	4 091	1 970	1 762	9 258
Né 91-93	90	365	187	159	801
Décédé 91-93	27	109	35	15	186
Immigré 91-93	472	635	374	736	2 217
Emigré 91-93	444	1 013	476	911	2 844
Taux de natalité (‰)	26	35	38	36	35
Taux de mortalité (‰)	8	10	7	4	8
Taux d'accroissement naturel (%)	1,8	2,5	3,1	3,2	2,7
Taux d'immigration (‰)	136	61	77	166	96
Taux d'émigration (‰)	128	97	98	205	123
Taux d'accroissement migratoire (%)	0,8	-3,6	-2,1	-3,9	-2,7
Taux d'accroissement (%)	2,6	-1,2	1,0	-0,7	-0,05

30,7 % des individus résidants en mai 1991 avaient émigré en novembre 1993. En définitive cette région est le lieu d'une forte mobilité spatiale.

Des évolutions démographiques divergentes selon le lieu de résidence

Afin d'affiner notre analyse de l'évolution démographique, nous avons mesuré les différents indices caractéristiques de cette évolution selon les lieux de résidence de la population. Pour cela nous avons distingué quatre lieux, représentatifs de milieu d'habitat et de type d'activité : la ville de Sassandra, les villages, les campements et Bolo⁽⁵⁾. Si l'on considère l'accroissement global de la population, la distinction est nette entre, d'une part, Sassandra-ville et les campements qui ont un solde positif (respectivement 2,6 et 1,0 % de crois-

5. Une partie seulement de l'unité de peuplement de Bolo a été enquêtée, celle de Bolo V1.

sance annuelle) et, d'autre part, les villages et Bolo qui ont un solde négatif (respectivement $-1,2$ et $-0,7\%$ de décroissance par an).

Un accroissement naturel inégal selon le lieu de résidence

L'intensité de la croissance naturelle diffère d'un lieu à l'autre : forte dans les campements et à Bolo ($3,1$ et $3,2\%$), moyenne dans les villages ($2,5\%$) et plus faible à Sassandra-ville ($1,8\%$).

Cette croissance naturelle est plus faible dans la ville de Sassandra car la natalité y est bien inférieure à ce qu'elle est dans les autres lieux : 26 pour $1\ 000$ à Sassandra-ville, entre 35 et 38 pour $1\ 000$ pour les autres lieux. Cette faible natalité du milieu urbain doit être reliée au caractère relativement plus âgé de la population de la ville et au fait que l'on y rencontre davantage de femmes vivant seules que dans les différents milieux ruraux.

Le niveau de la mortalité varie également d'un lieu à l'autre : très faible à Bolo (4 pour $1\ 000$), moyenne dans la ville de Sassandra et les campements (autour de 7 pour $1\ 000$) et plus élevée dans les villages (10 pour $1\ 000$). Deux facteurs nous semblent devoir être reliés à ces écarts de mortalité : le facteur principal consiste dans les différences de structure par âge avec une jeunesse de la population plus ou moins prononcée selon les lieux ; un facteur secondaire réside dans les inégalités de couverture sanitaire.

Pour Bolo, la jeunesse de la population et la fréquentation importante du dispensaire conduisent à une très faible mortalité. Dans la ville de Sassandra, si la structure par âge est plus équilibrée entre jeunes, adultes et personnes âgées, la population y dispose de formations sanitaires proches (hôpital, base du secteur de santé rurale, pharmacie) ; la situation est inverse dans les campements qui sont le plus souvent éloignés des dispensaires, et même quelquefois en zone de silence médical, mais où résident une population jeune partagée entre enfants et adultes ; ces deux configurations distinctes provoquent une mortalité moyenne par rapport à la mortalité globale de la région. Par contre, si certaines communautés villageoises disposent de dispensaires plus ou moins proches (celles de Bassa vont à Drewin, celles de Beyo se rendent à Bolo, celles de Sago possèdent leur propre dispensaire), d'autres villages se trouvent nettement plus éloignés de toute formation sanitaire (Sahoua, Groprou) et, d'une manière générale, les structures par âge y sont moins jeunes que dans les autres lieux de résidence, ce qui peut expliquer la situation moins favorable des populations villageoises au regard de la mortalité.

Croissance migratoire dans la ville, déficit en zone rurale

Seule la ville de Sassandra se caractérise par une croissance migratoire ($0,8\%$), au contraire des autres lieux qui sont atteints par un déficit : plus

faible dans les campements (- 2,1 %) que dans les villages (- 3,6 %) et à Bolo (- 3,9 %).

Comme on l'a dit précédemment, cette évolution migratoire est associée à une très forte mobilité. L'immigration est particulièrement élevée à Bolo (166 pour 1 000) et à Sassandra-ville (136 pour 1 000), mais elle est moins forte dans les campements et les villages (respectivement 77 et 61 pour 1 000). Cette hiérarchie de l'intensité de la mobilité se retrouve pour les émigrations. Cependant, pour celles-ci on se trouve face à une nette différenciation entre Bolo (205 pour 1 000) et les autres milieux affectés d'une émigration plus faible, avec dans l'ordre : Sassandra-ville (128 pour 1 000), les campements (98 pour 1 000) et les villages (97 pour 1 000).

Un peuplement instable en rapide renouvellement

Ces différents indices révèlent une certaine instabilité et un renouvellement intense du peuplement de la région, bien exprimés par le pourcentage de résidents en novembre 1993 qui ne l'étaient pas deux ans et demi avant. Si près d'un tiers de l'ensemble de la population s'est renouvelé durant cette période (30,1 % exactement), ce renouvellement est inégal selon les lieux mais il demeure cependant compris entre près du quart et près de la moitié des résidents, ce qui est considérable pour un intervalle aussi court. C'est à Bolo qu'il est maximum : 45,2 % des résidents en 1993 sont nouveaux ; à Sassandra-ville ce sont près de 4 résidents sur 10 qui ne l'étaient pas en 1991 (39,1 %) ; cet indice de renouvellement est un peu plus faible dans les campements (25,9 %) et dans les villages (22,6 %).

En définitive, le contraste est saisissant entre la relative stabilité de l'effectif de population qui varie peu entre les deux dates d'observation et la rotation rapide des résidents de par l'intense mobilité migratoire et la croissance naturelle relativement élevée. Ces caractères généraux affectent les différents lieux de résidence que nous avons distingués mais selon des intensités distinctes, aussi sommes-nous en présence de quatre types de croissance démographique assez différents.

La ville de Sassandra bénéficie d'une croissance démographique significative qui résulte de la conjugaison de faibles croissances naturelle et migratoire ; ici l'accroissement migratoire est la conséquence de la fonction administrative de la ville, à la fois commune, préfecture et sous-préfecture, fonction qui induit par ailleurs un certain dynamisme des activités économiques comme le commerce et l'artisanat ; dynamisme conforté par le rôle de Sassandra comme important port de pêche artisanale. Les campements ont également une croissance démographique positive, mais celle-ci est le produit d'une forte croissance naturelle, car leur population, composée de jeunes actifs

agricoles, conserve une fécondité élevée, qui surpasse un déficit migratoire moyen. Le complexe de Bolo est affecté d'un léger déficit démographique malgré un fort croît naturel qui ne peut compenser un important déficit migratoire, issu de la variation saisonnière et annuelle rapide des effectifs de salariés du complexe agro-industriel de la Palmindustrie. Quant aux villages, ils ont la situation démographique la moins dynamique avec une croissance naturelle moyenne et un fort déficit migratoire ; déficit qui résulte sans aucun doute d'une situation foncière défavorable autour des villages et d'un faible dynamisme des exploitations agricoles conduisant à un exode plus important que dans les campements.

Plus globalement, on peut avancer que la stagnation de la population de notre échantillon au cours de la dernière période d'observation provient d'un triple équilibre. Équilibre tout d'abord dans la sphère de l'agriculture « villageoise » entre la croissance des campements et la déperdition de population des villages ; équilibre ensuite entre la croissance de Sassandra et le déficit démographique du complexe de Bolo ; équilibre plus général enfin entre la croissance naturelle et le déficit migratoire qui affecte la région.

LES STRUCTURES DE LA POPULATION

Dans ce chapitre nous examinerons successivement, à travers les données enregistrées en 1993, les structures démographiques (par âge et sexe), sociales (lieu d'origine, ethnie et nationalité) et économiques (activité et statut professionnel). Comme pour l'analyse de la croissance, nous apprécierons ces structures pour l'ensemble de la population et pour chacun des lieux de résidence, en essayant de percevoir l'influence de l'immigration dans les différents lieux.

Une prédominance des jeunes et des hommes...

La répartition par sexe et grand groupe d'âges des résidents en 1993 permet de discerner les deux grandes caractéristiques démographiques de la sous-préfecture : prédominance masculine et jeunesse, deux caractères propres à la plupart des populations des régions d'immigration (tableau-annexe 1). La prédominance masculine est nette : 52,55 % des résidents sont des hommes, et 47,45 % des femmes, ce qui nous donne un rapport de masculinité de 111 hommes pour 100 femmes. Si cette supériorité masculine concerne tous les grands groupes d'âges, elle a tendance à croître avec l'âge et elle atteint son maximum à 40-59 ans où 61 % des résidents sont des hommes.

Quant à la jeunesse de la population, elle est manifeste : plus de 60 % des résidents ont moins de 20 ans et plus de 86 % ont moins de 40 ans. La jeunesse de la population féminine est par ailleurs légèrement plus prononcée : sur

1 000 résidentes, 606 ont moins de 20 ans et 882 moins de 40 ans, contre respectivement 598 et 856 pour 1 000 résidents dans la population masculine.

... inégale selon le lieu de résidence

La prédominance masculine et la jeunesse de la population sont plus ou moins accusées selon le milieu de résidence. La ville de Sassandra et les villages sont faiblement marqués par la supériorité masculine (les proportions d'hommes y sont respectivement de 50,6 et 51,0 %), et caractérisés par un déficit d'hommes à 20-39 ans et de femmes à 40-59 ans. Déséquilibre qui peut s'expliquer par une certaine émigration de jeunes adultes masculins vers des zones urbaines plus actives (Abidjan, San Pedro). Par contre la supériorité masculine se trouve très prononcée dans les campements et à Bolo où les proportions d'hommes s'élèvent à 55,3 et 54,6 %. Pour ces deux milieux, la prédominance masculine est écrasante aux âges adultes de pleine activité, les hommes représentant dans les campements 58 % et à Bolo 62 % des résidents de 20 à 59 ans. Qu'il s'agisse d'une agriculture fondée sur de petites exploitations individuelles (les campements) ou sur un complexe agro-industriel d'une certaine ampleur, nous sommes en présence d'un milieu d'accueil d'une immigration en majorité masculine.

On relève également des distinctions quant à la jeunesse et à la structure par grand groupe d'âges des différents lieux de résidence. Si le groupe des jeunes individus (0-19 ans) est majoritaire dans tous les milieux, il est davantage représenté dans les villages (571 pour 1 000) et surtout dans la ville de Sassandra (602 pour 1 000), très marquée par les migrations scolaires de jeunes lycéens, que dans les campements et à Bolo (respectivement 559 et 544 pour 1 000). À l'inverse, le groupe des jeunes adultes (20-39 ans) est très représenté dans les campements (318 pour 1 000) et plus encore à Bolo (385 pour 1 000) et nettement moins à Sassandra-ville et dans les villages (267 pour 1 000), cette différence dépendant surtout de la structure par âge des résidents masculins. Là encore l'immigration importante, mais différentielle entre les milieux, d'hommes actifs façonnent les structures démographiques.

Une population composite...

Nous avons pu déceler précédemment, à travers les lignes de force des structures démographiques, la marque d'une immigration importante. Quelles en sont les origines ? C'est ce que nous nous efforcerons d'apprécier en considérant tout d'abord les lieux de naissance des résidents puis leur origine ethnique ou nationale.

... en provenance de toute Afrique de l'Ouest...

Trente-cinq pour cent de la population sont nés à leur lieu de résidence et cette proportion est un peu plus forte pour les femmes que pour les hommes (36 contre 34 %). Les immigrants proviennent des autres unités de peuplement de la sous-préfecture de Sassandra (13 %), des autres sous-préfectures du Sud-Ouest ivoirien (5 %), et surtout des autres régions de Côte-d'Ivoire (27 %) et des pays africains (20 %). Ainsi, près d'un résident sur deux est-il né dans la sous-préfecture de Sassandra, mais près d'un sur deux également est né en dehors du Sud-Ouest (tableau 2).

Tableau 2. Lieu de naissance des résidents selon l'âge et le lieu de résidence (répartition pour 100 résidents)

	Lieux d'enquête	Sous-Préf. de Sassandra (autres villages)	Sud-Ouest (autres sous-préfectures)	Côte-d'Ivoire (autres lieux)	Autres pays africains	Autres	Total
0-19 ans	51	15	6	21	6	1	100
20-39 ans	12	9	4	36	38	1	100
40-49 ans	13	11	6	33	37	...	100
60 ans et +	34	11	4	23	28	0	100
Sassandra-Ville	44	3	5	29	19	...	100
Villages	38	19	6	17	20	...	100
Campements	28	13	3	37	19	...	100
Bolo	28	6	6	36	24	...	100
Ensemble	35	13	5	27	20	...	100

Ces indications, valables pour l'ensemble de la population, diffèrent de manière importante d'un groupe d'âges à l'autre car l'immigration touche nettement plus les groupes adultes que les jeunes ou les personnes âgées. Ainsi 51 % des moins de 20 ans et 34 % des plus de 60 ans sont nés à leur lieu même de résidence, contre seulement 12,5 % des adultes de 20 à 59 ans. Parmi les 87,5 % d'adultes non originaires de leur lieu de résidence, environ 10 % sont nés dans la sous-préfecture de Sassandra, 5 % dans les autres sous-préfectures du Sud-Ouest, 35 % en Côte-d'Ivoire en dehors de la région du Sud-Ouest, et 38 % sont originaires des autres pays africains, soit au total 73 % de résidents nés à l'extérieur du Sud-Ouest ivoirien, ce qui est tout à fait considérable. En définitive si le brassage de population qui se manifeste dans les unités d'enquête résulte d'une certaine mobilité interne à la sous-

préfecture de Sassandra, elle provient essentiellement d'un apport de populations extérieures à la région du Sud-Ouest, en provenance de Côte-d'Ivoire ou des pays limitrophes.

Les différences entre les lieux de résidence sont importantes⁽⁶⁾. On note tout d'abord des écarts dans les proportions d'originaires en chaque lieu. C'est à Sassandra-ville et dans les villages qu'ils sont le plus nombreux (44 et 38 % respectivement), par contre ils sont nettement moins représentés dans les campements et à Bolo, milieux de forte immigration (28 %).

On note ensuite une différence dans la répartition des régions de provenance. Les villages se distinguent par une distribution équilibrée des lieux de naissance des immigrants : ceux-ci proviennent en part à peu près égale : a) des autres unités de peuplement de la sous-préfecture (19 %, et ceci comprend les enfants des villages nés dans la ville de Sassandra, où pendant longtemps fonctionnait la seule maternité de la sous-préfecture, qui sont des immigrants d'un type particulier) ; b) des régions de Côte-d'Ivoire autre que le Sud-Ouest (17 %) ; c) de l'étranger (20 %).

Tous les autres lieux sont affectés d'un déséquilibre, plus ou moins prononcé, dans la provenance de leurs immigrants. Déséquilibre relatif dans les campements entre les originaires des autres régions de Côte-d'Ivoire (37 %), de l'étranger (18 %) et de la sous-préfecture (13 %). Déséquilibre prononcé à Sassandra-ville et plus encore à Bolo, où les immigrants (attirés, d'une manière ou d'une autre, par l'activité urbaine ou le salariat agricole) proviennent essentiellement des autres régions de Côte-d'Ivoire et de l'étranger, et très peu de l'ensemble du Sud-Ouest.

... aux origines socio-culturelles multiples...

Seulement 12 % des résidents appartiennent aux ethnies autochtones de la sous-préfecture de Sassandra (bakwé, godié, kodia et neyo) et 10 % aux autres ethnies du grand groupe culturel krou (bété, wobé, dida...). 38 % des résidents appartiennent aux autres ethnies ivoiriennes ; 42 % d'entre eux sont des Baoulé, soit 16 % de l'ensemble de la population de l'échantillon mais on note également une présence significative de Sénoufo, de Yacouba et de Malinké. 28 % des résidents sont des Burkinabè (en majorité des Mossi) et 12 % sont originaires des autres pays africains que la Côte-d'Ivoire et le Burkina, essentiellement du Mali, de Guinée, du Libéria et du Ghana (tableau 3).

6. On trouvera dans le tableau-annexe 2 les distributions des lieux de naissance des résidents selon leur sexe et leur lieu actuel de résidence ; ces données permettent de vérifier la répartition très proche des origines des hommes et des femmes de la région.

**Tableau 3. Ethnie et nationalité selon le sexe et le lieu de résidence
(pour 100 personnes)**

	Autochtones sous-préfect.	Autres ethnies krou	Autres ethnies ivoiriennes	Burkinabè	Autres Africains	N. P.	total
<i>Sassandra-ville</i>	12	11	40	11	25	1	100
Hommes	9	11	42	11	26	1	100
Femmes	15	12	38	10	24	1	100
<i>Villages</i>	21	9	25	29	15	...	100
Hommes	20	9	25	30	15	...	100
Femmes	22	9	26	28	15	...	100
<i>Campements</i>	2	6	60	30	1	...	100
Hommes	2	6	59	31	2	...	100
Femmes	2	7	62	28	1	...	100
<i>Bolo</i>	2	13	43	36	5	...	100
Hommes	2	13	42	38	4	...	100
Femmes	3	13	43	34	6	...	100
<i>Ensemble</i>	12	10	38	28	12	...	100
Hommes	10	9	39	29	12	...	100
Femmes	13	10	38	26	12	...	100

Il existe de faibles différences entre les structures ethniques masculine et féminine : les hommes sont un peu plus fréquemment originaires du Burkina et les femmes du groupe krou dans son ensemble, mais les écarts sont réduits à quelques pour cent.

Au-delà de cette répartition par grandes identités, il faut souligner l'extrême diversité du peuplement : une vingtaine d'ethnies sont représentées par plus de 1 % de la population et 12 ethnies (7) par plus de 2 % : ces douze ethnies regroupant 70 % des résidents.

Les milieux de résidence se différencient nettement par l'origine ethnique de leurs résidents. La ville de Sassandra a une population assez composite où dominent les ethnies ivoiriennes autres que krou (40 %), les Africains autres que Burkinabè (25 %), les trois autres groupes de population se compo-

7. Ces douze ethnies sont par ordre décroissant du nombre de leurs résidents : baoulé, mossi, godié, neyo, sénoufo, bété, yacouba, malinké, wobé, bisca, dioula de Côte-d'Ivoire, dioula du Mali.

sant chacun d'environ 11 % de résidents. La population des villages est encore plus composite que celle de Sassandra-ville et se répartit entre les Burkinabè (29 %), les ethnies ivoiriennes autres que Krou (25 %), les autochtones de la sous-préfecture (21 %), les autres Africains (15 %) et les autres ethnies krou (9 %). Au contraire les populations de Bolo et plus encore celle des campements sont centrées sur les autres ethnies ivoiriennes (60 % dans les campements, 43 % à Bolo) et sur les Burkinabè (30 % dans les campements et 36 % à Bolo).

... et profondément marquée par l'immigration

L'ensemble des données sur les lieux de naissance et l'origine ethnique des résidents de notre échantillon, que nous venons de présenter, montre le caractère particulièrement composite de la population de la sous-préfecture de Sassandra et l'importance de l'immigration dans le peuplement de la région. Ce rôle de l'immigration est important si l'on considère le poids des immigrants de la première génération⁽⁸⁾ dans l'ensemble de la population : 52 % des résidents sont nés en dehors de la sous-préfecture et il s'agit par ailleurs d'une immigration en provenance de zones, ivoiriennes ou étrangères, relativement éloignées : 47 % des résidents (soit 89 % des immigrants) sont nés en dehors du Sud-Ouest.

Mais ce rôle de l'immigration se révèle également décisif dans le peuplement à travers l'existence des immigrants de la deuxième génération⁽⁹⁾. En effet, au delà des 52 % d'individus nés en dehors de la sous-préfecture près de 88 % des résidents appartiennent à des ethnies allogènes à la sous-préfecture et 78 % à des ethnies étrangères au Sud-Ouest. On se trouve par conséquent en présence d'un peuplement d'origine allogène à près de 90 % ! Cette part des immigrants de la deuxième génération, voire de la troisième pour certaines ethnies, se vérifie lorsque l'on considère les lieux de naissance des différents groupes de population (tableau 4).

S'il est normal que trois autochtones sur quatre soient nés dans la sous-préfecture de Sassandra, il est plus étonnant de constater qu'entre 40 et 50 % des membres de chacune des autres communautés sont nés dans cette sous-préfecture, qu'ils s'agissent des groupes krou originaires des régions environnantes, des ethnies ivoiriennes de zones plus éloignées ou des populations étrangères, burkinabè ou autres. Ceci dénote un enracinement du

8. On appelle « migrant de première génération » un individu né hors de la région de Sassandra qui s'y est installé au cours de sa vie.

9. On appelle « migrant de deuxième génération » l'enfant d'un migrant de première génération, quel que soit son âge, né à Sassandra ; cet individu, s'il est individuellement originaire de Sassandra, se trouve appartenir à une communauté allogène à la région.

**Tableau 4. Lieu de naissance selon le groupe de population et l'âge
(pour 100 personnes)**

	Sous-préfecture de Sassandra	Sud-Ouest (autres sous-préfectures)	Côte-d'Ivoire (autres régions)	Autres pays africains	Total
<i>Autochtones</i>	74	10	15	...	100
0-19 ans	70	11	18	...	100
20-39 ans	76	6	17	1	100
40-59 ans	79	13	8	0	100
60 ans et +	87	6	6	1	100
<i>Autres Krou</i>	48	14	38	...	100
0-19 ans	59	10	30	...	100
20-39 ans	31	17	52	...	100
40-59 ans	40	20	40	0	100
60 ans et +	35	15	46	4	100
<i>Autres ivoiriens</i>	45	4	50	1	100
0-19 ans	61	5	33	...	100
20-39 ans	21	3	74	2	100
40-59 ans	17	4	77	2	100
60 ans et +	24	0	74	2	100
<i>Burkinabé</i>	41	2	6	51	100
0-19 ans	73	3	8	16	100
20-39 ans	6	1	5	88	100
40-59 ans	...	0	1	99	100
60 ans et +	0	0	0	100	100
<i>Autres africains</i>	47	4	3	46	100
0-19 ans	75	6	3	16	100
20-39 ans	15	2	3	80	100
40-59 ans	2	1	2	95	100
60 ans et +	2	0	0	98	100

peuplement allogène tout à fait considérable. Les proportions de natifs dans la sous-préfecture de Sassandra selon l'âge permettent de percevoir clairement l'histoire de l'implantation des populations actuellement résidentes. Le peuplement des Krou (autres que les quatre ethnies autochtones) est le plus ancien (35 % des individus de 60 ans et plus sont nés dans la sous-préfecture), celui des autres ethnies ivoiriennes est un peu plus récent mais tout aussi présent pour les jeunes générations. Pour ces Ivoiriens qui

n'appartiennent pas aux quatre communautés autochtones de la région, on peut parler de migrants de troisième génération puisque nombre d'enfants nés dans la sous-préfecture sont issus de parents sans aucun doute eux-mêmes nés à Sassandra, et ceci tout particulièrement pour les ethnies du groupe krou (pour celles-ci, 40 % des individus de 40 à 59 ans y sont nés, et cette proportion est de 17 % pour les autres groupes ivoiriens).

Par contre pour l'ensemble des étrangers, les naissances à Sassandra concernent essentiellement les jeunes générations, mais de manière massive : 73 % des Burkinabè et 75 % des autres étrangers de moins de 20 ans sont nés dans la sous-préfecture, soit davantage que pour les Ivoiriens non autochtones (environ 60 %), et ceci démontre l'importance de cette installation, prolongée ou définitive, d'une partie des populations étrangères.

La prédominance d'une agriculture...

Si l'on excepte une part importante de la population élève (20 %) ou ménagère (14 %), ou sans domaine d'activité déclarée (6 %), l'activité dans la sous-préfecture de Sassandra est nettement dominée par l'agriculture, à laquelle est liée l'agro-industrie (44 %). Le commerce et l'artisanat constituent une part significative des activités (9 %, dont 6 % dues au commerce). La pêche et la navigation d'une part, et le secteur tertiaire d'autre part, sont faiblement représentés (3 et 2 % respectivement). Les différences selon l'âge sont sensibles : les élèves et les individus sans domaine d'activité sont concentrés dans le groupe des moins de 20 ans où ils représentent respectivement 45 et 13 % ; l'activité agricole a tendance à croître avec le groupe d'âges ; le commerce et l'artisanat concerne surtout les groupes de 20 à 59 ans (tableau 5).

Les différences selon le sexe sont également sensibles : au-delà de l'activité de ménagère, réservée aux femmes, et des activités de pêche et de navigation, réservées aux hommes, on note la plus grande proportion d'élèves de sexe masculin (22 contre 18 %), la plus forte participation des hommes à l'agriculture (55 contre 32 %) et au secteur tertiaire (2 contre 1 %) et une participation plus notable des femmes au commerce et à l'artisanat (11 contre 8 %).

La distribution des activités productives, calculée à partir de l'ensemble des individus exerçant effectivement une activité (de production, de commerce ou de service), confirme la nette prédominance de l'agriculture (78 % des actifs), avec une part relativement comparable des hommes et des femmes (79 et 75 %). Le commerce-artisanat concerne 15 % des actifs et se trouve surtout bien représenté chez les femmes (23 %, contre 11 % chez les hommes). La pêche et la navigation concernent 5 % des hommes actifs, soit 3 % de l'ensemble des actifs, et les activités tertiaires 2 % (tableau 6).

Tableau 5. Domaine d'activité selon le sexe et l'âge de la population de 6 ans et plus (pour 100 personnes dans chaque groupe d'âges)

	Pêche, navigation	Agriculture, agro-industrie	Commerce, artisanat	Activité tertiaire	Ménagère	Elève	Sans domaine d'activité.	N. P.
<i>Hommes</i>	3	55	8	2	0	22	6	4
06-19 ans	1	28	3	...	0	52	11	4
20-39 ans	5	72	11	3	0	2	2	5
40-59 ans	6	75	11	5	0	0	...	3
60 ans et +	4	84	7	0	0	0	3	2
<i>Femmes</i>	0	32	11	1	29	18	7	2
06-19 ans	0	22	5	...	17	38	14	3
20-39 ans	0	38	16	1	42	1	1	1
40-59 ans	0	52	15	1	29	0	1	2
60 ans et +	0	40	8	1	37	0	12	2
<i>Ensemble</i>	2	44	9	2	14	20	6	3
06-19 ans	1	25	4	...	9	45	13	3
20-39 ans	3	56	13	3	20	1	1	3
40-59 ans	3	66	13	3	11	0	...	3
60 ans et +	3	66	7	...	15	0	7	2

Ces distributions des activités productives sont très différentes d'un lieu de résidence à l'autre. La ville de Sassandra a la structure d'activité la moins déséquilibrée, mais elle demeure dominée par le commerce et l'artisanat, surtout pour ce qui concerne l'activité féminine (86 % des actives, pour 42 % chez les hommes et 58 % pour l'ensemble). La pêche (avec la navigation) représente un secteur important (exclusivement chez les hommes : 29 % de ceux-ci, soit 19 % de l'ensemble des actifs) ; les activités tertiaires et l'agriculture (une riziculture péri-urbaine essentiellement) concernent, quant à elles, chacune 10 % des actifs.

Bolo a une structure déséquilibrée au profit de l'agriculture, de par la présence du complexe de la Palmindustrie, mais celui-ci a généré la création d'un petit secteur commercial. Ces deux secteurs correspondent par ailleurs à une division sexuelle du travail très forte : 73 % des hommes sont engagés dans l'agriculture et 83 % des femmes dans le commerce et l'artisanat.

La domination des activités agricoles est extrême dans les villages (88 % des actifs) et plus encore dans les campements (98 %) et seul un petit secteur

**Tableau 6. Activité productive selon le lieu de résidence et le sexe
(pour 100 personnes)**

	Pêche, navigation	Agriculture, agro- industrie	Commerce artisanat	Activité tertiaire	N. P.	Total
<i>Sassandra-ville</i>	19	10	58	10	3	100
Hommes	29	11	42	14	4	100
Femmes	0	8	86	4	2	100
<i>Villages</i>	2	88	9	1	...	100
Hommes	3	88	7	1	...	100
Femmes	0	89	11	...	0	100
<i>Campements</i>	0	98	1	0	...	100
Hommes	0	99	1	0	...	100
Femmes	0	98	2	0	...	100
<i>Bolo</i>	0	62	25	4	8	100
Hommes	0	73	13	4	10	100
Femmes	0	10	83	7	0	100
<i>Ensemble</i>	3	78	15	2	2	100
Hommes	5	79	11	3	2	100
Femmes	0	75	23	1	...	100

commercial et artisanal dans les villages (9 % des actifs) est significativement représenté à côté de l'agriculture.

... aux secteurs et aux activités diversifiés

Compte tenu de la primauté de l'agriculture, prise au sens large, dans l'économie de la sous-préfecture, nous concluons ce chapitre par une analyse de la répartition des actifs masculins participant à la sphère agricole et agro-industrielle, actifs classés selon la nature de leur activité et leur statut professionnel (tableau 7). Les agriculteurs indépendants forment le premier groupe engagé dans l'agriculture (407 pour 1 000 actifs⁽¹⁰⁾), groupe auquel on peut adjoindre celui des agriculteurs employeurs (14 pour 1 000 actifs) petite frange d'agriculteurs indépendants qui emploient des salariés de manière permanente. Ce groupe est suivi de près par les agriculteurs aides-familiaux (364 pour 1 000). L'importance de ces aides-familiaux⁽¹¹⁾ dans cette popu-

10. Dans cette partie les indices cités concernent une répartition pour 1 000 actifs ; distribution calculée sur les 1 999 actifs agricoles masculins recensés en 1993 dans notre échantillon.

Tableau 7. Distribution des actifs des secteurs de l'agriculture selon la nature de l'activité et le statut professionnel (répartition pour 1 000 actifs masculins)

	Agriculteur	Éleveur	Personnel non agricole	Personnel encadrement	Ensemble
Employeur	14	0	0	0	14
Indépendant	407	0	0	0	407
Salarié public	2	0	0	2	4
Salarié privé	29	...	0	2	31
Salarié agro-industrie	106	0	28	21	155
Journalier-saisonnier	22	0	0	0	22
Aide-familial	364	0	0	0	364
Chômeur	3	0	0	0	3
Ensemble	947	...	28	25	1000

lation d'actifs agricoles masculins mérite d'être soulignée. Ces aides-familiaux sont très présents aux jeunes âges (98 % des agriculteurs pour les moins de 15 ans et 87 % à 15-19 ans), ce qui apparaît tout à fait normal, mais également chez les 20-29 ans (47 %) et même chez les 30-39 ans (15 %) tout en demeurant autour de 5 % au-delà de 40 ans. Ceci montre qu'une frange importante d'agriculteurs de moins de 40 ans n'ont pas encore pu fonder leur propre exploitation et accéder au statut d'agriculteur indépendant. Le troisième groupe important est celui des agriculteurs salariés du complexe agro-industriel de la Palmindustrie à Bolo (106 pour 1 000).

Ces quatre groupes forment près de 90 % des actifs agricoles et les groupes suivants sont de moindre effectif. Parmi ceux-ci, quatre autres groupes se détachent : les agriculteurs salariés auprès d'un agriculteur privé (29) ; le personnel non-agriculteur du complexe de la Palmindustrie (26), employé comme chauffeur sur les plantations ou comme ouvrier dans l'usine de transformation de l'huile de palme ; les agriculteurs journaliers ou saisonniers employés sur les plantations villageoises (22) ; et enfin le personnel d'encadrement de la Palmindustrie (21).

11. Cette catégorie d'aide-familial est également très présente dans la population féminine, caractérisant la forte participation des femmes à l'activité agricole.

Toutes les autres catégories recensées (agriculteur sans emploi, éleveur, personnel des sociétés d'encadrement public ou para-public...) représentent chacune moins de 4 pour 1000 des actifs agricoles.

En définitive, cette diversité des actifs agricoles ne doit pas masquer la prédominance de l'agriculture villageoise privée, qui concerne près de 84 % des actifs agricoles, et la place éminente prise par l'agro-industrie touchant plus de 15 % des actifs.

EN GUISE DE CONCLUSION : UNE POPULATION AUX MULTIPLES DIVERSITÉS

Dans la conclusion de cet article sur la croissance démographique et les principales structures de la population de la sous-préfecture de Sassandra, nous voudrions insister sur les quatre phénomènes qui se détachent des analyses qui précèdent : la stabilité des effectifs démographiques d'une population animée d'une forte mobilité, l'importance des communautés allogènes dans le peuplement, la prédominance des activités agricoles dans le cadre d'une économie très diversifiée, et enfin la diversité socio-économique et démographique des lieux de résidence.

Durant la période la plus récente que nous avons pu observer (1991-1993), la population de la sous-préfecture est affectée d'une mobilité spatiale intense, révélant l'instabilité de certains groupes. De cette mobilité, il résulte, de par une émigration conséquente, un déficit migratoire, spécifique des zones rurales, qui contrebalance la forte croissance naturelle pour créer un léger déficit démographique. Nul doute que la crise économique, et notamment la baisse des prix des produits agricoles commercialisés (du café et du cacao, mais aussi des agrumes et des palmistes), conjuguée à une relative saturation foncière, plus ou moins accusée selon les zones, qui affectent cette période, n'aient provoqué ces nombreux départs, vers d'autres zones rurales moins densément peuplées, ou vers des villes plus attractives que Sassandra. Émigration qui provoque cette stagnation démographique de la sous-préfecture. Cependant on peut estimer qu'une reprise économique sensible et de nouveaux projets d'aménagement rural seraient susceptibles d'inverser cette tendance récente et d'impulser une nouvelle croissance démographique.

Si le peuplement de la région de Sassandra est aujourd'hui soumis à d'importants phénomènes de départ, il est néanmoins le produit de vagues massives et successives de communautés allogènes en provenance de l'ensemble de la Côte-d'Ivoire et des pays ouest-africains. Pour une frange importante de ces groupes, l'immigration concerne aujourd'hui trois générations. L'installation à demeure se révèle ainsi comme la face inverse de l'instabilité notée précédemment, montrant ainsi la complexité des phénomènes

migratoires à Sassandra. Phénomènes migratoires intenses dont la jeunesse de la population et la prédominance masculine, soulignées au cours du texte, sont le produit.

Cette force du peuplement allogène est en relation directe avec la nature et la pluralité de l'économie de la région. Celle-ci est marquée par une grande diversité des activités où se mêlent la pêche, le commerce et l'artisanat, les fonctions administratives propres à une ville érigée en préfecture et sous-préfecture, et bien entendu l'agriculture nettement dominante mais elle aussi combien diversifiée, en terme de produit, comme en terme de partage entre les petites plantations villageoises, qui touche le plus grand nombre d'actifs, les exploitations des grands planteurs africains ou européens et les complexes agro-industriels des sociétés privées ou para-publiques.

Enfin il faut noter la diversité des lieux de résidence recouverts par ce panorama général. Si le caractère composite du peuplement affecte, selon des traits distincts il est vrai, chacun des milieux que nous avons définis, l'intensité des mouvements migratoires et le solde de migrants sont très variables d'un lieu à l'autre comme l'hétérogénéité de l'activité économique. Parmi ces différents milieux, la ville de Sassandra se caractérise par une croissance migratoire et démographique et par la diversité des activités la plus importante : deux phénomènes qui sont sans aucun doute liés et qui la distinguent des milieux ruraux, où s'exerce par définition la prédominance agricole et où l'équilibre des effectifs démographiques est de mise malgré le renouvellement significatif de la population.

Tableau-annexe 1.
Structure par sexe et âge de la population selon le lieu de résidence

	0-19 ans	20-39 ans	40-59 ans	60 ans et +	Ensemble
<i>Sassandra-ville</i>					
Hommes	598	258	128	17	1 000
Femmes	606	276	87	25	1 000
Ensemble	602	267	108	21	1 000
% d'hommes	50,2	48,8	60,0	40,0	50,6
<i>Villages</i>					
Hommes	578	241	136	46	1 000
Femmes	565	295	106	33	1 000
Ensemble	571	267	121	39	1 000
% d'hommes	51,6	46,0	57,2	59,0	51,0
<i>Campements</i>					
Hommes	528	326	119	25	1 000
Femmes	597	308	88	8	1 000
Ensemble	559	318	105	17	1 000
% d'hommes	52,3	56,7	62,8	79,4	55,3
<i>Bolo</i>					
Hommes	483	417	95	3	1 000
Femmes	616	346	33	1	1 000
Ensemble	544	385	66	2	1 000
% d'hommes	48,5	59,1	77,8	75	54,6
<i>Ensemble</i>					
Hommes	551	297	123	28	1 000
Femmes	587	304	86	21	1 000
Ensemble	568	300	105	25	1 000
% d'hommes	51,0	52,0	61,3	59,8	52,5

**Tableau-annexe 2. Lieu de naissance des résidents
selon le lieu de résidence et le sexe (répartition pour 100 résidents)**

	Lieux d'enquête	Sous- préfecture de Sassandra (autres villages)	Sud-ouest (autres sous- préfectures)	Côte- d'Ivoire (autres lieux)	Autres pays africains
<i>Sassandra-ville</i>	44	3	5	29	19
Hommes	42	4	4	31	20
Femmes	45	3	7	28	16
<i>Villages</i>	38	19	6	17	20
Hommes	38	18	5	18	21
Femmes	38	20	6	16	20
<i>Campements</i>	28	13	3	37	19
Hommes	28	13	3	36	20
Femmes	29	13	3	39	16
<i>Bolo</i>	28	6	6	36	24
Hommes	26	5	6	38	25
Femmes	31	7	6	34	22
<i>Ensemble</i>	35	13	5	27	20
Hommes	34	12	4	28	22
Femmes	36	13	6	26	19